
40^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 7 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur le Territoire palestinien occupé

Genève, le 18 mars 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission d'enquête pour son rapport et salue le fait que l'avocat général militaire d'Israël ait ordonné l'ouverture de différentes enquêtes. Ce fait confirme le sérieux des résultats des analyses du rapport.

Madame, Monsieur les Experts,

Nous souhaitons vous poser les deux questions suivantes :

1. De quelle manière le suivi de votre travail et de vos recommandations peut-il être assuré alors que le mandat de la Commission est terminé? Quel rôle peut jouer la communauté internationale ?
2. Comment peut-on encourager les parties à coopérer et à se coordonner afin d'assurer un accès aux services médicaux pour les personnes blessées dans le cadre de futures manifestations ?

Enfin, la Suisse appelle toutes les parties à la retenue afin de prévenir des futures éruptions de violence.

Je vous remercie.